



Lille, le 07 mai 2020

Communiqué auprès des importateurs de bois tropical en France et en Belgique

A la suite du bilan effectué sur la RBUE ainsi que du dispositif FLEGT et des APV, le SIM (Suivi Indépendant du Marché des bois sous autorisation FLEGT) vient s'informer à nouveau auprès des importateurs sur les évolutions marché depuis septembre dernier. Pour rappel le SIM a pour but d'analyser l'évolution des flux commerciaux de produits en bois ou dérivés du bois vers l'UE en provenance des 15 pays fournisseurs actuellement engagés dans le cadre du FLEGT par la négociation ou la mise en œuvre d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV). Ce suivi pluriannuel est financé par l'UE et mis en œuvre par l'OIBT.

Après une année particulièrement mouvementée, Robin FISHER correspondant SIM pour la France et la Belgique, vous contactera prochainement pour faire le point. Quelques questions ont été modifiées pour tenir compte des impacts du COVID sur le marché ainsi que les premières conclusions issues du bilan de la RBUE. Cette consultation est menée au niveau des principaux marchés de l'UE et s'adresse à la fois aux importateurs de bois et aux négoce.

Rappelons que cette étude n'a aucun lien avec les contrôles de conformité à la RBUE effectuées par les Autorités Compétentes en France ou en Belgique. Par ailleurs le rapport final reste totalemt anonyme : il fait la synthèse de toutes les informations collectées et ne comporte aucune référence à des entreprises spécifiques.

L'ensemble des résultats seront restitués sur le site du SIM : www.flegtimm.eu ainsi dans la newsletter électronique du SIM que vous devez normalement recevoir. Si toutefois ce n'était pas le cas merci de nous le signaler.

Contact :

Robin FISHER

Correspondant France/Belgique

Suivi Indépendant du Marché des bois

Sous autorisation FLEGT (SIM)

P : 06 22 39 10 74

Fixe : 03 20 08 28 70

Email : robinfisher@forestradeinfo.com

Liste des correspondants nationaux : <https://flegtimm.eu/index.php/about/team>